

**La commune de SARE (2 607 habitants)**  
**recherche un (e) agent d'animation périscolaire et agent d'entretien des locaux.**

**Missions du poste :**

**Agent d'animation :** l'agent interviendra auprès des enfants dans le cadre du temps périscolaire (cantine et garderie) et extrascolaire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances).

Intégré à une équipe de 3 permanents, l'agent devra participer à l'encadrement d'enfants de 3 ans à 11 ans.

Vos missions sont :

- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation : concevoir, organiser et encadrer, en concertation avec les collègues, des activités
- ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.
- préparer, installer et ranger le matériel éducatif et de détente.

**Agent d'entretien :** l'agent participera à l'entretien des bâtiments communaux.

Vos missions sont :

- nettoyer et laver les sols,
- dépoussiérer et nettoyer le mobilier,
- vider les poubelles,
- aérer les locaux et les dépolluer,
- appliquer les règles en matière d'hygiène et de sécurité.

**Profil, compétences et qualités requises :**

**Compétences :**

Expérience professionnelle **significative** dans le domaine de l'animation.  
BAFA validé

***Connaissances linguistiques***

Basque maîtrisé obligatoire

**Qualités :**

- Sens des responsabilités et respect des consignes de sécurité au travail
- Écoute et respect du rythme des enfants
- Discrétion professionnelle
- Aptitude au travail en équipe et capacité à organiser son travail en fonction des consignes
- Aptitude à rendre compte de son action et des dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- Capacité d'initiative, dynamisme et créativité
- Ponctualité et disponibilité

Permis B obligatoire

**Contraintes :**

Heures de travail période scolaire

Cantine : 12 h 30 – 14 h 15  
Garderie : 16h30 – 18 h 30  
Entretien locaux : 18 h 30 – 20 h 30

Temps de travail semaine vacances scolaires

Petites vacances : 1 semaine Octobre – 1 semaine Février – 1 semaine Avril  
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi  
(9h30 / j)

Grandes vacances : 7 semaines complètes  
Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi - Vendredi  
(9h30 / j)

**Le poste :**

**Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour un an.**

Poste non permanent à temps non complet (80 % annualisé) basé à SARE (64 310)  
Cadre d'emploi des Adjointes techniques territoriaux / Adjoint d'animation territoriaux par voie contractuelle

Veillez adresser votre candidature avec lettre de motivation et curriculum vitae avant le 10 août 2018 à :

Monsieur le Maire  
Mairie  
BP 16  
64 310 SARE